



Au pied du mur

À la sortie de la projection du documentaire produit par le FRAPRU *AU PIED DU MUR Parcours d'une commission populaire sur le logement*, l'incompréhension et la douleur demeurent vives. Comment en 2013 autant d'inégalité en matière de logement et qui paie le prix de ces inégalités? Le documentaire nous met face à la réalité vécue par plusieurs en silence. Il nous permet de constater qu'il ne s'agit pas de cas isolés. Ainsi, pris dans son ensemble, le documentaire nous permet de concevoir qu'il s'agit d'une problématique nationale.

À force de ne pas vouloir s'immiscer dans les relations entre propriétaire et locataire dans ce qu'il considère comme un libre marché, le gouvernement aide à perpétuer les inégalités de notre société. Quand on n'a pas le choix, on doit subir plutôt que de pouvoir choisir. Et c'est exactement ce que le documentaire s'emploie à nous faire comprendre. Bien entendu le but avoué de ce documentaire n'est pas d'instruire les militants que nous sommes sur ce que nous connaissons déjà, mais plutôt de mettre au grand jour les obstacles quotidiens auxquels nous sommes confrontés.

Ainsi, la discrimination sous toutes ses formes est constamment présente dans le domaine du logement locatif. Tout comme la réticence à dénoncer par crainte de représailles. Le constat que le manque de logement dans certaines régions a souvent comme conséquence que les locataires qui y vivent sont victimes des pires abus est fait depuis longtemps par les comités logements, le documentaire vient confirmer nos pires appréhensions en jetant un regard contemporain sur un vieux problème. Car il importe de ne pas oublier que se loger est un besoin de base duquel nous n'avons pas le choix de combler. Devant l'état de la situation, il n'est pas étonnant de constater que nous sommes entravés dans notre droit à se loger par les conséquences du libre marché.

Si nous ne devons retenir qu'une chose suite la *Commission populaire sur le logement*, c'est que celle-ci à permit de mettre en lumière que l'absence d'un code du logement a des conséquences. Pire que de mauvaises conditions d'habitation, il y a les mauvaises situa-

tions d'habitation. Devant ces situations, nous ne resterons pas les bras croisés, nos logements sociaux ont va continuer de les réclamer!



AU PIED DU MUR

Parcours d'une commission populaire sur le logement

Le Comité Logement Rive-Sud et la Maison La Virevolte de Longueuil vous invitent à la présentation du document aire Au pied du mur, le 4 juin 2013. Cette présentation aura lieu à 11 heures 30, au 68 Labonté, à Longueuil. Un lunch vous sera servi sur place. Inscrivez-vous car les places sont limitées.

Défendons nos logements sociaux
www.defendonsnoslogements.ca

260 000 ménages québécois ont des besoins de logement. Les logements sociaux sont rares et précieux. Ottawa doit assumer ses responsabilités en y maintenant ses subventions aux locataires à faible revenu et en investissant dans ces logements, qu'ils soient sans but lucratif, coopératifs ou publics.

«OTTAWA DOIT INVESTIR!»

GRANDE MANIFESTATION à Québec, 13 h
Rassemblement au Jardin Saint-Roch (coin de la Couronne et Charest E.)

11 mai 2013

FRAPRU
www.frapru.qc.ca

À Longueuil, une nouvelle Coalition est née!

Depuis plus d'une année des organismes communautaires, dont le Comité Logement Rive-Sud, et des acteurs d'institutions publiques se rencontrent pour discuter des problèmes de logement vécus par les locataires de l'agglomération de Longueuil. De ces rencontres, les intervenants ont pu constater que 7 200 ménages locataires de l'agglomération consacrent 30 % et plus de leurs revenus au logement¹; que le coût d'un logement pour une personne seule (3 ½) est de 620 \$ par mois²; qu'il est difficile, voire même impossible, de trouver un logement à coût abordable car le taux de vacances des logements de 500 \$ et moins est quasiment à zéro; que les conditions de logements sont extrêmement difficile pour les mal-logés vue la présence de plus en plus persistante de moisissure, de punaises et de logements insalubres; qu'au cours des dix dernières années, 2 956 logements ont été transformés en condos; qu'il y a un manque de logement social dans l'agglomération afin de répondre aux locataires ayant des besoins impérieux de logement, etc.

Face à ce constat que l'on affirme comme alarmant, les organismes et les intervenants du milieu ont décidé de se rassembler et de mettre sur pied *La Coalition des organismes de l'agglomération de Longueuil pour le droit au logement (CDL)*.

Pour en faire l'annonce!

Le 10 avril dernier, la CDL organisait un point de presse dans les bureaux de l'organisme Entraide Chez-nous. Les médias et les intervenants étaient alors invités. À cette occasion, les membres ont désignés Maryse Drouin de la Corporation de développement communautaire et Steve Goudy du Bureau de consultation jeunesse, de Longueuil, comme porte-parole de la Coalition. Ils nous ont alors livré le plan d'action de la Coalition.

Divisé en 4 axes d'interventions, la CDL travaillera à mettre de l'avant des positions et à revendiquer le droit au logement, à défendre les mal-logés, à revendiquer et soutenir le développement de nouveaux logements sociaux et enfin faire la promotion des droits des locataires et revendiquer des mesures pour le faire respecter.

De ces axes, la Coalition privilégie quatre priorités. Au cours de l'année 2013 et 2014, les organismes de la CDL travailleront à ce que l'agglomération de la Ville de Longueuil puisse mettre des mesures pour mieux protéger les locataires aux prises avec la transformation de leurs logements en condos; à réfléchir sur l'application du code du logement, à revendiquer une réserve foncière pour le développement de nouveaux logements sociaux et intervenir sur la question du soutien communautaire dans le logement social. En somme, beaucoup de travail attend la CDL.

Pour le Comité Logement Rive-Sud, l'intérêt de cette Coalition est d'abord de rassembler les forces désirant travailler sur la question du droit au logement, à favoriser un consensus le plus large possible sur cette question et augmenter par-dessus tout le rapport de forces face aux institutions publiques, comme la Ville et les gouvernements supérieurs.

Dans les prochains mois, la CDL tout comme le Comité Logement Rive-Sud, travailleront autour des élections municipales de novembre prochain. Il nous semble important que les enjeux soient mis sur la place publique. En plus, des questions de la transformation des logements en condos, de l'application du code du logement, de l'achat de terrain et de la réserve foncière, le Comité logement pourrait travailler, selon ce qu'en dira notre Assemblée générale annuelle, à protéger les locataires et les mal-logés contre toute perte de logement locatif, à favoriser la socialisation des maisons de chambres, à presser les villes à exproprier les propriétaires d'immeubles à logements barricadés ou appartenant à des propriétaires délinquants en vue d'en faire des logements sociaux, à inclure une part significative de logement social dans des projets de condos... et à être solidaire de tous les organismes ou citoyens qui militent contre les restrictions du droit d'association et du droit à manifester. Du pain sur la planche comme ont dit! C'est un dossier à suivre!



Steve Goudy, du Bureau de Consultation Jeunesse de Longueuil et Maryse Drouin, de la Corporation de développement communautaire de Longueuil ont porté la voix des locataires et des mal-logés lors de la conférence de presse pour annoncer la naissance la *des organismes de l'agglomération de Longueuil pour le droit au logement (CDL)*.



Le 27 mai 2012, environ mille personnes manifestaient dans les rues de Pointe St-Charles pour *Défendre Nos Logements sociaux!* Cette année, on sera beaucoup plus!

1 Selon les données recensées par Statistiques Canada de 2006.;
2 Selon les données de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, octobre 2012.

Le Comité logement accuse le gouvernement Harper de ne consacrer que des miettes au logement et à l'itinérance

« La voie de l'austérité budgétaire empruntée par le budget Flaherty se soldera par plus de pauvreté et de dénis des droits humains ». C'est en ces termes que le François Giguère, Directeur général du CLRS, a condamné l'investissement qu'il a qualifié de « très nettement insuffisant en logement et itinérance ». Il s'est également interrogé sérieusement sur le réalignement des interventions fédérales dans ce dernier domaine et sur ses conséquences sur les organismes communautaires intervenant auprès des sans-abri.

Des miettes pour le logement et la pauvreté

Même s'il est soulagé que le gouvernement conservateur ait annoncé la prolongation de ses investissements en logement et en itinérance, le CLRS accuse

le gouvernement Harper de n'y consacrer que des miettes. Il déplore que seulement 253 millions \$ par année soient prévus pour les cinq prochaines années afin de contribuer à tous les programmes d'aide au logement des provinces et des territoires. Il rappelle

que le gouvernement reconnaît lui-même que près de 1,5 millions de ménages canadiens ont des besoins impérieux de logement, dont 325 000 au Québec.

L'organisme condamne également le gouvernement Harper pour l'absence d'investissements supplémentaires dans la construction de logements dans les communautés des Premières Nations, ainsi que dans les villages inuits du Nunavik. Selon François Gi-

guère, « en n'investissant pas davantage dans la construction et la rénovation de logements en milieu autochtones, le gouvernement fédéral vient aggraver les problèmes de surpeuplement et de délabrement des habitations avec toutes leurs conséquences sur la santé, la sécurité et le respect des droits des populations qui y demeurent ».

Le CLRS considère que le gouvernement fédéral fait preuve de la même négligence, en maintenant ses transferts aux provinces en matière de programmes sociaux à 12,2 milliards \$ par an, ce qui est inférieur de 14 % à ce qui était versé en 1995-1996. Selon l'organisme, Ottawa contribue ainsi à maintenir les prestations d'aide sociale à un niveau nettement insuffisant pour couvrir les besoins essentiels des per-

sonnes et des familles qui en dépendent.

Le fédéral fait-il fausse route en itinérance ?

En matière d'itinérance, le Comité Logement déplore que les investissements en itinérance aient été réduits alors qu'ils étaient déjà insuffi-

sants. Il se demande également si le gouvernement Harper ne fait pas fausse route, en privilégiant l'approche « Logement d'abord » au détriment des autres formes d'intervention communautaire en itinérance. Le CLRS aurait préféré que le fédéral respecte les choix des provinces et des organismes communautaires intervenant sur le terrain.



Que l'austérité des gouvernements soit en itinérance, en logement social, assurance-emploi... les membres du CLRS ont démontré qu'ils n'en peuvent plus

Les fins de conventions: Défendons nos logements sociaux!

Si, malgré nos nombreuses interventions des dernières années (entre autres, la manifestation où environ mille personnes ont marché dans les rues de Pointe St-Charles, à Montréal, le 27 mai 2012)! Si, malgré nos actions dérangeantes du mois d'avril dernier (actions, manifestation et occupation de bureaux des députés du Parti Conservateur)! Si, malgré l'organisation et la mobilisation des membres et des militants autour de la manifestation du 11 mai 2013, à la ville de Québec... le gouvernement canadien entend toujours faire la sourde oreille face à nos demandes et à nos revendications, des milliers d'HLM, de Coopératives et d'Organismes sans but lucratif (OSBL) en habitation et des milliers de locataires de ces projets perdront leur subvention et subiront le choc de la fin des conventions.

C'est pourquoi nous entendons défendre les logements sociaux existants.

Selon les termes du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) «... Les logements sociaux sont rares et précieux. Ottawa doit assumer ses responsabilités en y maintenant ses subventions aux locataires à faible revenu et en investissant dans ces logements, qu'ils soient sans but lucratif, coopératifs ou publics ».

À l'heure actuelle, au Québec, 127 000 logements sociaux (logements en Habitation à loyer modique, en Coopératives et en Organismes sans but lucratif en habitation) reçoivent toujours de l'aide du gouvernement fédéral et ce, depuis leur réalisation avant les années 1994. En effet, dans les années 1970, 1980 et jusqu'en 1994, le gouvernement fédéral a financé des projets de logement social de ce type.

La fin des conventions visent particulièrement le programme d'Aide assujéti au contrôle du revenu (AACR), le Programme sans but lucratif privé (PSBL-P) et le Programme fédéral des coopératives d'habitation avec Prêt hypothécaire indexé (PHI).

Sur la Rive-Sud, de Longueuil à Châteauguay, environ 5000 logements sociaux (plus de 3500 HLM, environ 1000 logements en coopératives et 350 unités d'OSBL d'habitation)

reçoivent de l'aide du fédéral, via la Société Canadienne d'Hypothèque et de logement (SCHL).

Or, le temps presse! Arrivée à leurs échéances, c'est-à-dire à la fin des conventions, Ottawa compte bien mettre fin aux subventions aux ménages locataires à faible revenu des HLM, des coopératives et des OSBL d'habitation. À moins d'un changement de cap, les 127 000 logements sociaux de nos régions, de nos villes et nos quartiers, représentant plus de 85 % des logements sociaux du Québec, en seront affectés.



Le processus a d'ailleurs déjà commencé et il va s'accélérer au cours des prochaines années. Ainsi, à l'échelle du Canada, le nombre de logements bénéficiant de subventions fédérales est passé de 630 000 en 2006, à 603 600 en 2011, soit une perte de 26 400 logements sociaux. Le gouvernement prévoit que ce nombre passera à 540 800 d'ici 2015, soit une perte de plus de 60 000. En 2032, il n'en restera plus un seul.

Si Ottawa n'a pas révisé ses plans, cela signifiera une perte de 1,7 milliard \$ par année au Canada, soit 394 millions \$ pour le Québec. Bien qu'astronomique ces argents sont versés aux projets de logements sociaux permettant aux ménages locataires de consacrer que 25% de leur revenu au loge-

ment.

Au-delà des chiffres et des statistiques, ce sont des locataires résidant dans les HLM, les COOPS et les OSBL, qui, au départ de leur arrivé ont amélioré leurs conditions de logement et de vie, mais en subiront les conséquences à la fin de leur convention.

Pour les HLM, les Coops et OSBL le choc risque d'entraîner l'arrêt de toute rénovation. Pour les locataires cela risque de se traduire par des hausses marquées des loyers des ménages locataires à faible revenu (200 \$ et plus) et se solder par le départ de plusieurs centaines, qui seront

remplacés, fort probablement, par d'autres, ayant des revenus plus élevés.

C'est pourquoi nous voulons défendre le logement social existant comme la seule alternative au marché privé de l'habitation. Les logements sociaux doivent rester accessibles aux ménages à faible revenu et doivent être remis en bon état !

Le gouvernement fédéral doit alors maintenir ses subventions au loyer dans les logements sociaux, même après la fin des ententes à long terme et remettre en place un programme récurrent de subventions à la rénovation.

C'est pourquoi nous serons tous et toutes à la manifestation du 11 mai prochain à Québec. Soyons du nombre!



Afin de faire bouger le gouvernement fédéral, le FRAPRU et des membres du Comité Logement Rive-Sud ont occupé un des bureaux des députés conservateurs.

Actions à venir

7 mai 2013 : formation sur les fins de conventions offertes aux locataires des Coopératives, des Organismes sans but lucratif (OBNL) en habitation et aux membres du Comité Logement Rive-Sud sur les fins de conventions. Cette formation aura lieu à **19 heures, à la Maison de la famille Lemoyne, 1882, rue St-Georges Longueuil.**

8 mai 2013 formation sur les fins de conventions. Vous êtes membres du Conseil d'administration de votre coopérative ou de votre OBNL ou locataires de ces logements sociaux, ou vous êtes membres du Comité Logement Rive-Sud et vous désirez en savoir sur les subventions offertes dans les différents programmes de logement social du gouvernement fédéral (AACR, PSBL-P et PHI) et sur leurs échéances. Cette formation est offerte au **Comité Logement Rive-Sud, du 311, rue McLeod à Châteauguay le 8 mai prochain, à 19 heures.**

11 mai 2013 : « Défendons nos logements sociaux » *Manifestation nationale à Québec.* Au cours des prochaines années, le gouvernement fédéral cessera de verser des subventions aux logements sociaux qu'il a pourtant contribué à réaliser et qu'il finance en partie depuis des décennies. Quelque 127 000 logements HLM, coopératifs ou appartenant à des organismes sans but lucratif (OSBL) d'habitation seront particulièrement touchés. **Le 11 mai 2013 venez manifester avec nous et dire au gouvernement Harper de maintenir leurs subventions au logement social. Des départs auront lieu de Châteauguay, de La Prairie et de Longueuil. Des lunchs vous seront fournis gratuitement.** Dans les prochains jours, les membres de l'équipe de la mobilisation et de la défense de droits vous contacteront. Lieu de rassemblement à Québec 13h00, au Jardin Saint-Roch.

4 Juin 2013. Vous avez participé à la tournée de la Commission populaire itinérante (CPI) sur le droit au logement à l'automne dernier. Le FRAPRU a dernièrement lancé son vidéo et les commissaires ont déposé leur rapport. Dans les prochaines semaines, **le Comité Logement vous contactera afin de vous inviter au visionnement du documentaire et sur la présentation du Rapport.** Soyez à vos aguets le téléphone va sonner!

26 Juin Assemblée générale annuelle. Cette année, l'Île Saint-Bernard à Châteauguay nous accueille pour notre **assemblée générale annuelle.** Vous êtes membres du CLRS et en tant que tel, votre participation est importante. Soyez du nombre et participez à cet événement démocratique. Nous vous contacterons d'ici quelques semaines.

Politique nationale en habitation : une nécessité!

Lors de l'assemblée générale du FRAPRU du mois de mars dernier, les groupes-participants ont voté pour l'adoption d'une politique en habitation par le gouvernement du Québec. Cela faisait suite aux différents témoignages émouvants des locataires lors de la tournée de la Commission Populaire sur le droit au logement et au lancement du rapport des commissaires sur cet enjeu de société.

Cette politique nous semble essentielle dans la mesure où le coût du loyer est trop élevé; où bon nombre de logements sont dans de piètres conditions; où les locataires sont expulsés parce que les propriétaires désirent transformer les logements en condos; parce que bon nombre de locataires subissent la discrimination lorsque vient le temps de trouver un logement; parce que le logement est considéré comme une marchandise et non comme un droit... et parce qu'il y a un manque évident de logement social partout dans nos villes, quartiers et régions.

La nécessité d'adopter une politique d'habitation ne date pas d'hier! En 2004, le Parti Libéral du Québec de Jean Charest annonçait, dans « *Briller parmi les meilleurs, La vision et les priorités d'action du gouvernement du Québec* » vouloir garantir aux citoyens en difficulté un nombre suffisant de logements sociaux. On a eu beau manifester à plusieurs reprises, ce même gouvernement a simplement autorisé la construction de 3000 unités par année. Nous étions loin de la construction de 50 000

nouveaux logements sociaux sur cinq ans.

Au niveau fédéral, le Nouveau parti démocratique (NPD) a tenté à deux reprises de faire voter une politique nationale d'habitation. Les Partis Conservateur et le Parti Libéral du Canada ne voyant pas l'intérêt ont voté contre son adoption laissant ainsi des centaines de milliers de ménages locataires sur le carreau.

Une politique d'habitation est une nécessité mais pas à n'importe quel prix. Selon nous, une politique québécoise en habitation doit voir à contrôler le coût du loyer en respectant la capacité de payer de milliers de ménages locataires; une politique qui investit de façon massive en développement de logement social et en développement de nouveaux HLM; une politique qui reconnaît à tous et sans exception le droit à un logement de qualité et qui reconnaît également aux communautés autochtones le droit à un logement décent et respectant leur capacité de payer; etc.

Mais l'adoption d'une politique en habitation va de pair avec un investissement en éducation, en santé et dans une lutte contre les causes de la pauvreté.

Lors du prochain congrès du FRAPRU, les groupes devront se pencher sur un plan d'action concernant l'adoption de la politique en habitation et se prononcer sur l'importance à donner à son adoption. C'est un dossier à suivre!

La CPI: un vidéo qu'il nous faut voir! Un rapport qu'il nous faut lire

C'est le 20 mars 2013 qu'a eu lieu le lancement du rapport et du documentaire sur la commission populaire itinérante sur le droit au logement du FRAPRU. Les militantes et les militants étaient conviés à la Maison théâtre à Montréal pour l'évènement. La commission devait « dresser un état de lieux en matière de logement au Québec ». Le document d'une cinquantaine de pages se trouve sur la page internet de la commission au <http://commissionpopulairefrapru.org/>.

Nous savons que la situation du logement au Québec n'était pas des plus reluisante, mais nous ne suspicions pas les conditions de vie déplorable auxquels font face les locataires de certaines régions du Québec. Par exemple, en Gaspésie, les propriétaires forcent certains locataires à vivre en situation d'itinérance durant l'été pour loger des touristes parce que c'est plus payant. Pour les communautés autochtones, « La pénurie de logements devient vite dramatique lorsqu'elle est concentrée dans une communauté isolée et fermée. Elle agit comme un verrou qui bloque l'accès aux autres droits humains. Le plein exercice des droits à l'éducation, à la santé, à la sécurité de la personne, à l'égalité, à la non-discrimination et au droit à l'autodétermination passent par l'urgence d'assurer le droit au logement ».

Après analyse des centaines de témoignages et des dizaines de mémoires déposées devant la commission, les commissaires en viennent à la conclusion que « la pénurie de logements accessibles financièrement marque l'histoire de vie des personnes et des familles à revenu faible ou modeste, leur quotidien, leur condition sociale et leur condition de santé ». En effet le logement est un besoin qui s'il n'est pas comblé adéquatement affecte tous les aspects dans la vie des locataires.

Pour les commissaires « Les municipalités se trouvent au cœur du problème du logement au Québec ». Ces dernières encouragent, par leur mode de perception fiscale, la conversion de logement locatif en condominium et « elles ne se donnent pas les moyens de faire respecter le droit minimal de leurs citoyens de vivre dans des logements décents et salubres ».

Les membres témoignent à la CPI

Josette Lachance

SUJET : le logement social et ses avantages pour les familles et les personnes seules.

Bonjour,

Qui je suis

Je m'appelle Josette Lachance, j'habite à Châteauguay. Je suis membre et militante du Comité logement Rive-Sud depuis plusieurs années;

Pourquoi j'ai accepté de témoigner?

Je m'adresse à la Commission populaire itinérante de la Montérégie pour vous démontrer les avantages pour moi et ma famille d'avoir accès à un logement social et au programme qui permet d'avoir un loyer équivalent à 25 % de nos revenus.

Les batailles des citoyens et citoyennes de Châteauguay pour mettre en place des HLM

C'est à la fin des années 70 que j'ai commencé à m'intéresser à la question du logement social. Pendant plusieurs années, je me suis impliquée au comité logement pour qu'il y ait des HLM dans la ville de Châteauguay. Le logement social c'est une nécessité, chaque ville devrait mettre en place des HLM, des OSBL d'habitations, des COOPS.

Après plusieurs années de batailles, on a enfin eu des HLM pour familles monoparentales. C'est à ce moment que j'ai pu avoir un logement subventionné. J'étais la cheffe d'une famille monoparentale de 4 garçons.

Ma condition financière ressemblait à : peu de revenus, un peu d'allocations familiales, une pension alimentaire, mais pas toujours versée.

Le logement subventionné et les impacts de ce soutien financier

Quand on me demande : le logement social qu'est-ce que ça change et bien pour moi, ça changé ma vie et celle aussi de mes quatre garçons. Dans les faits, le fait d'avoir à payer un loyer équivalent à 25 % de mes revenus m'a permis lorsque mes enfants étaient jeunes de les nourrir convenablement et d'avoir un logement dans un bon état.



Josette Lachance (à droite) et sa grande amie Gemma Fortin. Deux militantes de longue date du Comité logement

Le soutien financier a aussi permis à mes enfants d'avoir une vie sociale (activités sportives ou récréatives) « plus normale » c'est à dire que je pouvais payer pour des activités sportives ou récréatives, à l'occasion.

Mais ce que ç'a surtout permis c'est que mes enfants aient accès aux études. Mes enfants ont suivi un cours au CÉGEP. C'est certain qu'ils ont travaillé pour payer leur étude, ils ont aussi eu des prêts et bourses, mais toutes ces mesures ont permis à mes fils d'obtenir une formation collégiale.

HLM famille pendant 15 ans

Pendant 15 ans, j'ai habité dans un HLM famille. Nous étions plusieurs familles monoparentales. Surtout des mères, toutes préoccupées par les fins de mois, mais on savait qu'on pouvait s'en sortir. Pendant toutes ces années, j'ai vu des mères retourner aux études et sur le marché du travail parce qu'elles avaient la possibilité

de se payer un cours.

Quand on dit que d'avoir un logement social ça change une vie, c'est un peu vrai parce que ça aide.

Quand mes enfants ont vieilli et qu'ils ont quitté le logement, j'ai fait une demande pour changer d'HLM.

HLM personnes âgées

À l'âge de 57 ans, l'OMH m'a demandé de transférer de logement pour habiter dans un HLM pour les personnes âgées de 55 ans et plus. J'avais l'âge, mais pas la condition pour y vivre. Moi je suis aveugle, je ne peux pas habiter dans n'importe quel logement. J'ai négocié d'avoir accès à un logement dans un autre HLM pour les 65 ans et plus, parce qu'il y avait un ascenseur et d'autres commodités pour les personnes handicapées.

Là encore j'ai du faire des démarches et défendre mon point de vue auprès de l'OMH pour avoir accès à un logement adapté à ma condition de personne aveugle.

J'ai gagné mon point, depuis 15 ans j'habite dans un HLM personnes âgées. Je paie mon loyer 376 \$ par mois avec l'électricité. Si je n'avais pas accès à un logement subventionné, je n'arriverais pas. Les personnes âgées vieillissent pauvres. Je ne suis pas la seule et même si j'obtiens le Supplément de revenu garanti, mes revenus demeurent peu élevés. En plus, je dois acheter des médicaments. Plusieurs personnes âgées doivent gruger dans leur budget pour les payer. Le fait d'avoir 376 \$ par mois de loyer me permet de faire face à ces dépenses.

Bout à bout, j'ai habité dans les HLM pendant plus de 30 ans. Je peux affirmer qu'il est primordial de poursuivre la bataille pour que d'autres locataires comme moi, les familles les personnes seules, les personnes âgées puissent avoir accès à un logement social..

LES HLM et l'importance pour les locataires de

Départ de Chantal Schmidt

En décembre dernier notre collègue et amie Chantal Schmidt a quitté le comité logement Rive-Sud. Chantal était responsable de la formation des conseils d'administration des OBNL d'habitations qui travaillait avec le Comité logement et donnait un coup de main à l'équipe de défense des droits et de mobilisation.

Les membres qui l'ont côtoyé et ses collègues pourront témoigner du professionnalisme et de la rigueur qui caractérisaient son travail. Ceux qui ont eu la chance d'apprendre à la connaître témoigneront de sa sensibilité, de son éthique et de son humanisme.

Pour Chantal les droits des locataires et le logement social sont des enjeux de la plus haute importance. La preuve est qu'elle nous a demandé de la tenir au courant de nos actions et, quand son horaire le permettra, elle sera des nôtres lors des manifestations. Nous avons peut-être perdu une collègue, mais pas une camarade dans notre lutte.

Bonne chance à toi Chantal et à bientôt.

s'impliquer

Je voudrais aussi dire à la commission populaire itinérante qu'il est primordial que les locataires qui vivent dans les HLM, les OBNL et les coopératives s'impliquent dans leur groupe.

Pendant plusieurs années je me suis impliquée dans le comité de locataires de mon HLM. En s'impliquant, les locataires peuvent faire respecter leurs droits par les OMH. Ils peuvent aussi agir sur leur milieu de vie et faire en sorte qu'il y ait une certaine harmonie sociale. Les OMH doivent mettre en place un comité de locataire c'est important que les locataires s'y impliquent.

Pour conclure

Je continue de participer à des activités, des manifestations, des journées comme aujourd'hui parce je crois que pour atténuer la pauvreté des personnes et de leurs familles, il faut qu'il y ait entre autres, plus de logements sociaux.

Merci